



Rouen, 30 novembre 2018

Conférence de la Baie du Mont Saint-Michel Invitation - Conférence de presse

Sous la présidence conjointe de l'État et des Régions Normandie et Bretagne, la troisième Conférence de la Baie du Mont-Saint-Michel se réunira le 10 décembre pour rendre compte des actions de concertation menées en 2018 dans le cadre des démarches territoriales en cours.

Des actions participatives ont été organisées sur le terrain, à la rencontre des habitants, pour nourrir le projet de labellisation « pays d'art et d'histoire » de la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie et communiquer autour de l'inscription du Mont-Saint-Michel et de sa baie au patrimoine mondial de l'humanité.

Dans les domaines du tourisme et de l'environnement, des ateliers de travail ont permis d'associer les acteurs professionnels, publics et privés, afin d'améliorer la qualité de l'offre sur la destination « Le Mont-Saint-Michel et sa baie » et organiser la gestion opérationnelle de secteurs à enjeux, identifiés dans le cadre de la démarche Natura 2000.

A travers des parcours pédagogiques pluridisciplinaires, les publics scolaires ont été sensibilisés au lien entre le Mont-Saint-Michel et sa baie par l'action du service éducatif de l'Abbaye.

La Conférence de la Baie permet également d'associer le territoire aux grandes étapes d'élaboration du plan de gestion par l'État et les collectivités.

La délimitation de la zone tampon sur laquelle s'appliquera le plan de gestion, présentée lors de la Conférence 2017, a été arrêtée par la préfète de la région Normandie, préfète coordonnatrice puis approuvée par l'UNESCO le 4 juillet 2018. En parallèle, l'Inter-SCoT « Baie du Mont-Saint-Michel » a poursuivi sa démarche de mobilisation du territoire autour d'un plan de paysage, démarche préalable à l'écriture du plan de gestion.

A l'invitation de

Fabienne Buccio, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime,

Hervé Morin, président de la Région Normandie,

Loïg Chesnais-Girard, président de la Région Bretagne,

Marc Lefèvre, président du conseil départemental de la Manche,

Jean-Luc Chenut, président du conseil départemental de l'Ille-et-Vilaine,

une **conférence de presse (*)** se tiendra

lundi 10 décembre 2018 à 12h30

en salle Victor Hugo, située Place Carnot - Avranches

Le Mont-Saint-Michel et sa baie sont inscrits au patrimoine mondial de l'humanité depuis 1979. Pour organiser la gouvernance de ce territoire emblématique, l'État, les Régions Normandie et Bretagne, les Départements de la Manche et d'Ille-et-Vilaine, en lien avec la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie et les Pays portant la démarche d'Inter-SCoT « Baie du Mont-Saint-Michel » ont décidé de créer un lieu d'échange et de concertation dénommé "Conférence de la Baie du Mont-saint-Michel".

Préfecture de région

Gaëlle Reverdy
06 86 59 40 49
gaelle.reverdy@seine-maritime.gouv.fr

Région Normandie

Emmanuelle Tirilly
02 31 06 98 85
emmanuelle.tirilly@normandie.fr
Laure Wattinne
02 31 06 78 96
laure.wattinne@normandie.fr

Département de la Manche

Nicolas Bourdet
02 33 05 95 03
nicolas.bourdet@manche.fr
Héloïse Caillard
02 33 05 99 43
heloise.caillard@manche.fr

Région Bretagne

Odile Bruley
02 99 27 13 54
presse@bretagne.bzh

Département d'Ille-et-Vilaine

Lucas Auffret
02 99 02 35 95
Lucas.auffret@ille-et-vilaine.fr

(*) Merci de signaler impérativement votre présence au service communication - préfecture de la Manche : 02 33 75 46

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14 7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr, Twitter : @prefet76 **courriel** : pref-commun@seine-maritime.gouv.fr

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14 7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex
www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr, Twitter : @prefet76__courriel : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr